

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr., six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr., six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES &amp; ANNIBAL, 6 — TUNIS

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr. ; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## UNE RÉPONSE DE M<sup>gr</sup> PONS

### Camérier d'honneur du Pape

#### Une nationalité abhorrée

Les sujets tunisiens cherchent, par n'importe quel moyen, à se débarrasser de leur nationalité

Les scandales se multiplient. Et ce sera toujours ainsi tant qu'on n'aura pas aboli les juridictions indigènes

La suppression de la Medjba appelle celle des passeports, de la Driba et de l'Ouzara

A-t-on jamais vu, dans aucun pays du monde, les citoyens rougir de leur nationalité, la maudire sans répit et rechercher tous les moyens, même les moins humbles, pour s'y soustraire ?

A-t-on jamais vu des gens être prêts à toutes les concessions, à tous les sacrifices, à tous les moyens, à la seule condition de ne plus porter le titre de sujets de leur patrie, qu'ils considèrent comme un malheur, comme une tare et presque comme une honte ?

Demandez à un de nos protégés quelle est sa nationalité :

— Je suis Tunisien..., malheureusement.

Ce cri du cœur est commun à tous.

Etre Tunisien, pour eux, c'est, en effet, ne jouir d'aucune nationalité bien définie, c'est être pire qu'un moujik russe, c'est être astreint à la medjba — disparue de puis quelques jours — et à l'humiliant passeport de voyage que l'on n'obtient qu'après mille démarches et débours d'argent.

Etre Tunisien, c'est dépendre d'une juridiction bancaire que ses justiciables n'entrevoient qu'avec terreur. Etre Tunisien, c'est être quantité négligeable pour tout le monde et n'avoir aucun défenseur ni porte-parole qualifié et autorisé.

La France, en implantant son drapeau protecteur sur cette terre des Beys, depuis près de 35 ans, a cru bien faire en ne touchant pas, ou très peu, à l'état de choses indigène. Grave tort, à notre sens, car les Tunisiens, instruits dans nos écoles et affinés à notre contact, se sont sentis très à l'étroit dans leur statut personnel inchangé.

Et cela a donné lieu à cette débâcle effrénée, que la presse signale chaque jour avec regret, et à laquelle des palliatifs peu efficaces ont été vainement apportés jusqu'ici. Or, il est inutile d'aller contre le courant populaire : *le Tunisien souffre de sa nationalité*, nous ne craignons pas de l'affirmer bien haut, et il cherche à s'en débarrasser. Les preuves foisonnent, anciennes ou récentes,

Disons premièrement que les indigènes aimant sincèrement la France, avaient tout d'abord cherché à se faire naturaliser ou tout au moins protégés français, soit dans nos consulats de la Régence, soit en effectuant parfois un petit voyage dans le département de Constantine, où ils trouvaient toujours le moyen de se découvrir des ancêtres d'origine algérienne, ce qui les aidait puissamment dans

leur accession à la qualité de sujets de notre République.

Cette affection réelle pour notre pays n'était point pour nous déplaire et flattait notre amour-propre. On l'a très peu compris en haut lieu. Ce fut le ministre Millet, de maudite mémoire, qui mit un frein à cet afflux de néo-Français, par des mesures et certaines circulaires adressées aux autorités algériennes, qui sont demeurées des modèles de machiavélisme et d'antipatriotisme.

Alors, nos héros se rabattirent sur les nationalités étrangères. On quittait momentanément la Tunisie pour se rendre auprès d'un parent ou d'un ami établi en Europe, et l'on réussissait à faire jouer des influences pour acquérir une nationalité quelconque — peu importe ! — qui vous permettait de narguer désormais les autorités musulmanes et leurs vexations.

Tout dernièrement, la presse française du Protectorat n'a-t-elle point jeté des cris d'orfraie parce que des Tunisiens authentiques avaient profité de la conquête de la Lybie pour se couvrir le dos d'une peau de Tripolitain et, par conséquent de sujet italien ? A un tel point que cela aboutit à la fin de la medjba ou, plus exactement, à son extension à tous indistinctement.

Citerons-nous, pour mémoire, le cas retentissant de ce Ben Rondane, assassiné par son propre fils à son retour de Londres, où il était allé pour tâcher de se faire octroyer la nationalité britannique ?

Et bien d'autres encore, avant que le pot-aux-roses du rabbin de Malte fut découvert. Ce scandale nouveau, sur lequel tonnent les journaux aujourd'hui, dessillera-t-il enfin les yeux de nos gouvernants et leur fera-t-il comprendre que si ceux qui sont affligés de l'étiquette tunisienne ne reculent même pas devant des pratiques coupables pour rejeter leur nationalité, c'est que celle-ci doit, apparemment, leur être insupportable, et que le jour où elle cesserait d'être un fardeau ou une entrave, l'on n'aurait plus à craindre des désertions.

L'abolition de la medjba est un premier pas dans la bonne voie. Pour que le titre de sujet beylical ne soit plus une humiliation pour nos protégés, continuons notre mouvement émancipateur par la suppression des passeports et la disparition des tribunaux indigènes.

Nous aurons alors bien mérité

de notre Patrie et nous nous attacherons la gratitude infinie des Israélites et des musulmans de la Régence.

JEAN-SANS-PEUR

BILLET DE LA SEMAINE

#### La fin de la Medjba

*La Medjba a vécu. La Conférence Consultative lui a fait un sort. Mieux vaut tard que jamais. Il y a bien vingt ans que, pour la première fois, nous avons réclamé cette suppression, mais M. Rouvier, alors résident général en Tunisie, nous expliqua pourquoi il était à l'époque matériellement impossible de la supprimer.*

*Comme M. Charles Rouvier était opposé à tout impôt nouveau et ne désirait pas l'étendre aux indigènes des villes qui en étaient exemptés, la medjba demeura — question de budget.*

*Aujourd'hui, le temps a passé, les indigènes sont soumis, on a doté la Tunisie d'un outillage qu'ils ignoraient et qu'ils apprécient aussi bien que quiconque, aussi l'heure était venue de débarrasser le fellah d'une lourde charge qu'il était seul à acquiescer ; on l'a remplacée par un impôt nouveau auquel sont astreints tous les éléments qui habitent le pays : ce n'était que justice.*

*Cet impôt nouveau procurera des ressources appréciables qui trouveront facilement leur emploi, car il reste encore beaucoup à faire pour faire de la Tunisie une colonie parfaitement outillée. Après les chemins de fer, il faut encore des routes, des écoles, des bureaux de poste et, surtout, de l'eau, question vitale pour le pays, et qui pourtant a été un peu négligée jusqu'à ce jour.*

*Nous félicitons très sincèrement M. Alapetite du bon travail qu'il vient de faire dans l'intérêt des finances tunisiennes et aussi du grand acte accompli que les indigènes ont déjà apprécié, car ils savent que maintenant ils ne sont plus les seuls à supporter le poids de l'impôt qui a remplacé la medjba.*

*Nos félicitations vont aussi à la Conférence Consultative, qui l'a votée avec une unanimité remarquable, sans élever de protestation sur l'impôt nouveau.*

LE SEMAINIER.

#### Les affaires du Kef

Ainsi qu'on l'a annoncé, Tahar ben Brahim, caïd du Kef, son fils Ahmed ben Tahar ben Brahim, et quelques comparses de second plan, ont été arrêtés et écroués à la prison civile de Tunis.

Mais à côté de ces inculpés, il y en a d'autres — européens, musulmans et juifs — que la justice tunisienne découvrirait — si ce n'est déjà fait — et alors l'affaire prendra quelque ampleur. Nous nous emploierons pour qu'il en soit ainsi. On verra alors le triste rôle joué par une bande cosmopolite que les scrupules n'étauflent pas.

#### NOS ÉCHOS

**M. Charles Dumas.** — Notre excellent ami, M. Charles Dumas, qui doit assurer la défense de Nataf, concurrentement avec son confrère M. Daninos, du barreau de Sousse, arrivera ce soir à Tunis et repartira demain pour Sousse.

**Un veinard.** — C'est M. Gazon, ancien membre de la Chambre de Commerce de Bizerte, banquier, escroc et faussaire, qui vient de se voir octroyer cinq ans seulement de travaux forcés par contumace.

A ce prix, il n'a qu'à revenir à Tunis après avoir eu soin de mettre en lieu sûr le produit de ses larcins et se présenter au parquet pour faire vider sa contumace. Que risque-t-il ? Quelques jours de prison, avec les regrets peut-être du tribunal d'avoir été obligé de le frapper si fort, peut-être une condamnation à seize francs d'amende et encore avec application de la loi de sursis ! Qui sait ?

Ne riez pas. On a vu à Tunis des choses tout aussi drôles et qui ont l'air de n'étonner plus personne. Il y a un an, peut-être deux, des individus condamnés pour faux et usage de faux, à la réclusion, sont revenus à Tunis, leur peine accomplie marquée à tout jamais du stigmate d'infamie.

Au lieu de se terrer et de se faire oublier, on les a vus, la tête haute, fréquenter nos principaux établissements et arpenter fièrement les principales rues et avenues de la ville, on les a vus attablés dans les principaux cafés en compagnie d'avocats, de conférenciers, avec qui ils sont en relations très étroites d'affaires... louches.

Voilà ce que l'on peut voir journellement à Tunis, aussi rien ne surprendrait si le faussaire-escroc et banquier Gazon revenait à Tunis se faire pardonner ses péchés de... tendresse.

**Pour l'Office de la Tunisie.** — M. Pasquier, chef du Service des Domaines, nommé directeur de l'Office de la Tunisie à Paris, en remplacement de M. Ordinaire, élu sénateur du Doubs, s'est embarqué avec sa famille pour rejoindre son nouveau poste d'attente.

On nous assure que M. Pasquier serait loin d'être enchanté de la situation qui lui est échu par la force des choses en présence des nombreuses compétitions dont ce poste était l'objet.

**Le péril italien en Tunisie.** — Tout le monde a pu voir, ces jours-ci, à la devanture de nos librairies, une plaquette de M. Numa Léal, avocat à la Cour d'appel de Paris, fils du Directeur de la Sûreté de la Régence, sur « le péril italien en Tunisie ».

Cette brochure, qui porte en exergue la fameuse phrase italienne : « La Tunisie est une colonie italienne gardée par des soldats français », n'est point une œuvre de polémique.

C'est une étude minutieuse et patriotique du danger réel que court notre Protectorat par suite de l'afflux incalculable de péninsulaires fuyant leur pays pour se réfugier ici. Elle explique une fois de plus ce que nous n'avons cessé de ressasser en ce journal, que les autorités aussi bien que les particuliers devraient abandonner cette erreur qu'il faut préférer les Italiens aux indigènes parce que les premiers sont européens. Aujourd'hui, on peut sans crainte confier n'importe quel travail à un tunisien, et cela nous attirerait la gratitude de nos protégés tout en nous évitant de grossir le nombre de nos adversaires.

**Il signor Donegani.** — Nous recevons, trop tard pour l'insérer dans ce numéro, un article relatif à la suite des générales conceptions du signor Gustavo Donegani.

Ce sera pour mardi prochain.

**Au B.-G.** — La Compagnie du Bône-Guelma vient de soumettre à la Direction générale des Travaux publics l'horaire qu'elle se promet de mettre en marche à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain.

**Condoléances.** — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Isaac Nataf, conseiller municipal, père de notre vieil ami Nataf, de la Banque de Tunisie.

Nous prions la famille du défunt, à qui d'imposantes funérailles ont été faites, d'agréer nos sincères condoléances.

**Au Crédit foncier.** — Un oubli impardonnable nous a fait passer sous silence le départ de notre ami M. Rault pour Bône, où il est allé prendre la direction de l'importante succursale de cette ville, et de mentionner la nomination de notre ami M. Rouan, sous-directeur, comme directeur du Crédit foncier d'Algérie-Tunisie et de ses succursales dans toute la Régence.

Nous félicitons sincèrement M. Rouan de l'avancement mérité dont il vient d'être l'objet et qui le place, tout jeune, à la tête d'un poste financier très important.

**Abus à réprimer.** — On nous a fait remarquer que des individus n'ayant absolument aucun diplôme de dentiste ou d'ingénieur, pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais fréquenté ni une faculté, ni une école polytechnique, centrale, de mines ou d'arts-et-métiers, se font donner du docteur-médecin ou de l'ingénieur gros comme le bras.

Ne pourrait-on pas empêcher ces individus d'usurper un titre auquel ils n'ont aucun droit et qui est de nature à tromper le public qui s'adresse à eux soit pour quelque opération dentaire ou de mine.

Ce sont ces derniers qui sont les plus dangereuses car elles laissent supposer des connaissances techniques qui font défaut chez les pseudo-ingénieurs.

Cette fausse qualité trompe souvent les acheteurs de bonne foi disposés à mettre des capitaux dans des affaires sérieuses et non insignifiantes comme le sont généralement celles étudiées par ces faux ingénieurs.

**Infortuné Maroc.** — Hélas ! oui, infortuné Maroc, car déjà les oiseaux de proie ont jeté leur dévolu sur lui et s'y rendent par bandes pour le déchiqner.

Les dernières informations signalent l'arrivée à Casablanca de M. Chailley, de Douéria, et de M. Tardieu, l'homme de Bagdad-Homps.

C'est le moment où jamais, pour le général Liautey, de prendre de sérieuses précautions avec des « appétits » de paillardie envahissante.

**Le Journal-missionnaire.** — Nous avons pris à tâche, depuis quelque temps, d'éventer l'occulte propagande cléricale menée en Tunisie à fond de train.

Signalons, entre autres, l'initiative nouvelle de Mgr Pons, le bouillant confesseur de la Cathédrale tunisoise. Le groupe catholique a décidé de demander à tous les curés de la Régence le nom et l'adresse de tous les colons de leur région, afin de leur envoyer, à chaque fête carillonnée, l'*Avenir de Tunis* soigneusement et spécialement consacré au service du culte.

Le catholicisme veut étendre ses ramifications jusqu'aux confins les plus éloignés de la Tunisie, dans les bleds les plus ignorés. Avec ce qu'ils appellent le « Journal-missionnaire » nos bons apôtres d'ici espèrent arriver aisément à leurs fins de ramener à l'Eglise les brebis égarées.

**Carnet bleu.** — Nous avons appris avec plaisir les fiançailles de M. le lieutenant Georges Bouvet, attaché à la Résidence générale de France à Tunis, avec Mile Louise Gibelin.

Nous adressons nos meilleures félicitations aux fiancés et à leurs familles.

# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

## La propagande cléricale

Nous avons signalé, dans notre précédent numéro, les agissements auxquels se livre la gent cléricale de Tunisie pour diffuser ses doctrines obscurantistes, et nous avions dit que l'organisation de conférences régulières faites par un prédicateur habile n'avait pas peu contribué à l'extension du cléricisme à Tunis.

Nous avons montré comment, chaque dimanche matin, une foule énorme avait pris l'habitude d'envahir la cathédrale dont la nef pourtant immense était insuffisante pour contenir les auditeurs, la plupart juifs, musulmans, protestants, francs-maçons, librepenseurs ou même catholiques sans ferveur. Nous avons montré comment la presse bien pensante se multipliait et exultait : c'est la *Semaine paroissiale* qui ressuscite, c'est l'*Avenir de Tunis* qui quintuple son tirage, c'est l'*Information coloniale*, dirigée par deux cléricaux notoires, qui annonce sa prochaine transformation en journal quotidien, c'est la *Tunisie Française* qui jubile.

Nous sommes convaincus, dans ce journal, de l'efficacité de la conférence et nous la considérons comme un moyen de combat extrêmement utile et même indispensable. Pour répandre les idées, elle vaut mieux souvent que le journal. Et c'est pour cela que nous regrettons encore une fois que les partis avancés de la Régence ne se soient pas encore entendus pour opposer des conférences émancipatrices aux prédications apostoliques dominicales de Mgr A. Pons, excellent parleur et psychologue avisé, qui sert fort bien, du reste, — nous le constatons avec amertume — la cause dont il s'est fait le champion.

Voici le mot que M. Pons a cru devoir nous adresser en réponse à notre dernier article :

Tunis, le 18 novembre 1913.

Monsieur Jean-Sans-Peur,

Je ne lis qu'aujourd'hui votre article du 11 novembre « Le Triomphe du Cléricisme en Tunisie » et, sans partager, évidemment, vos conclusions, je ne vous en remercie pas moins des expressions flatteuses dont vous avez bien voulu vous servir en parlant de ma personne. Je vous dirais même qu'une phrase de votre article prouve que vous comprenez fort bien l'esprit de mon œuvre. Vous dites : « Ces conférences... intellectuelles dans une certaine mesure... ». C'est cela, intellectualiser, en langue française, une population que le climat, les affaires et le milieu matérialisent et défranchissent, entre beaucoup dans mes intentions.

« France, d'abord ! »

Je vous prie à nouveau, Monsieur, d'agréer mes remerciements et mes meilleurs compliments.

ALEXANDRE PONS.  
Camerier d'honneur de S.S. M. le X.  
Chanoine titulaire de la Primatiale.

Nous avons admiré le talent oratoire de M. Pons ; il nous reste à le féliciter chaudement de son patriotisme éclairé. Nous croyons fermement, en notre qualité de socialistes convaincus, que travailler pour la France en Tunisie, c'est travailler pour la cause de l'humanité, car c'est notre pays qui y tient bien haut le flambeau de la civilisation et de la fraternité.

Mais, à [part] cela, nous déplorons cordialement que les diverses croyances représentées à Tunis subsistent en ce moment une hausse inquiétante.

Les religions fortement ancrées dans l'esprit des fidèles y engendrent fatalement l'obscurantisme, le fanatisme, le cléricisme, l'intolérance, la haine de races, etc., toutes choses regrettables, lors même que les dites religions prêchent toutes la bonté et l'amour du prochain.

Qu'on nous croie bien : ce n'est pas dans le christianisme ni dans le judaïsme, le mahométisme ou le bouddhisme que les hommes apprendront à s'aimer et à s'estimer, mais plutôt dans la pensée libre, dans l'esprit affranchi de la tutelle

religieuse, débarrassé de toute obligation cultuelle ; ce n'est pas à l'église ou à la mosquée que souffle le vent de fraternité, en dépit des paroles onctueuses des prêtres.

Pour ces derniers nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler le fameux dilemme de notre confrère Emile Vaughan, ancien directeur de l'*Aurore* : « Je ne discute jamais religion avec un prêtre, car s'il y croit, c'est un imbécile, et s'il n'y croit pas, c'est un imposteur ! »

C'est la réponse que nous ferons à M. Pons, camerier, chanoine, confédéré, etc. Nous l'applaudissons comme patriote, mais pas comme prêtre.

Remercions, en terminant, notre nouveau confrère l'*Evénement* qui, dans son n° 2, a bien voulu reproduire notre article en l'accompagnant de commentaires favorables, venant ainsi à la rescousse dans notre campagne anticléricale.

J.-S.-P.

## Halte là, M. Pichon !

Nos grands hommes d'Etat sont des réalistes en matière de politique étrangère. Ils prennent en pitié les pauvres esprits qui la taxent d'idéologie. Pour eux, la *dollar-diplomacy*, la diplomatie des concessions et des marchés, est seule bonne, intelligente, patriotique. Le quai d'Orsay obéit à deux règles d'action, à deux principes inviolables : en premier lieu, exécuter aveuglément les ordres du Tsar, de l'allié dont on a fait un maître ; en second lieu, se mettre au service de tous les chercheurs de concessions, quémandeurs de commandes et chasseurs d'emprunts.

M. Pichon peut se rendre la justice d'avoir fidèlement pratiqué ce catéchisme en deux articles. Au cours de la crise orientale, il s'est systématiquement abstenu de toute démarche de nature à préparer dans la péninsule des Balkans un ordre juste et stable, un équilibre solide, la fédération de ces petits Etats autonomes et, du même coup, la paix du continent. Docilement, il a emboîté le pas à la diplomatie russe, dont la duplicité à su, à l'aide des passions insensées des belligérants, faire aboutir une guerre, qui n'aurait pu trouver de circonstances atténuantes que dans l'établissement d'un état équitable et permanent à un provisoire inique et fragile. Il a joué à Bucarest un rôle de dupe en poussant la Roumanie aux hostilités et en donnant ainsi accès dans les affaires des Balkans à un satellite de la Triple Alliance. Il a couronné ces sottises en se mettant aux pieds d'une Grèce à la tête de laquelle ce n'est plus, en fait, M. Venizelos, ce politique avisé, mais le roi Constant, affamé de pouvoir personnel et qui prend le mot d'ordre de Berlin.

Une fois ce beau chef-d'œuvre accompli, à la satisfaction du Tsar, notre successeur de Richelieu a jugé le moment venu de donner satisfaction à ses autres maîtres, les financiers. Qu'importe que les peuples d'Orient, surpris, déçus, attristés, se demandent ce qu'est devenue la France, et si elle a renversé ses traditions séculaires ? Il s'agissait de reprendre sur une plus grande échelle les opérations qui jadis avaient échoué avec l'Homs-Bagdad et qui avaient même eu pour résultat de faire à quelques comparses la connaissance des prisons de la République. Certes, je ne prétends pas que, dans notre état social, un pays comme la France puisse et doive négliger d'obtenir sa part dans les grands travaux qui, en apportant l'appareil matériel de la civilisation à une nation retardataire, lui faciliterait le progrès, non sans assurer des bénéfices aux heureux entrepreneurs. Ce qui me passe, c'est que la politique de la France, au cours d'une grande crise, puisse être entièrement dominée par cet unique souci. C'est que la France trafique de ses traditions, de ses principes, de ses sympathies de son esprit, de ses intérêts supérieurs, et se fasse payer en concessions, commandes et emprunts.

Or, ce qui s'est préparé à Paris, et va s'achever à Constantinople est de nature à blesser tout à la fois nos sentiments les plus profonds et nos intérêts les plus vitaux. La Turquie ne comprend pas qu'il y va pour elle de son existence même à accorder enfin aux Arméniens les garanties élémentaires de la sécurité. Il a fallu les crimes d'Abdul-Hamid et leur solérate et stupide imitation par les Jeunes-Turcs à Adana, Rodosto et ailleurs, pour faire de cette race timide, douce, loyaliste — *Millet-i-Sadiki*, le peuple des dociles — une nation inquiète, frémisante et irritée. Même à cette heure, après ce long martyrologe, il dépendait d'un geste de bonne volonté de faire des Arméniens les vassaux dociles du sultan.

Ils n'ont pas oublié les siècles de tolérance qu'ils ont vécus en paix sous le sceptre des Califes. Ils savent ce que la Russie a fait de leurs frères annexés, comment son Tsar et son Tchinn ont étendu leurs mains rapaces et tyranniques sur leurs églises, sur leurs biens, sur leurs libertés religieuses et communales.

Ils préfèrent donc rester où ils sont — à la condition de n'être pas soumis sans trêve ni repos aux exactions des Kurdes et à l'oppression des Pachas. Le *Mémorandum* des Ambassadeurs, en 1895, contient toutes les mesures nécessaires. A une condition : c'est la garantie de l'Europe et son contrôle. Le gouverneur et tous les hauts fonctionnaires doivent être nommés pour un temps défini avec l'assentiment des puissances, sans la ratification desquelles ils ne pourront être révoqués.

Si tel est l'intérêt de ces populations éprouvées, celui de la Turquie n'est pas moins évident. Si elle veut arrêter la marche du destin qui, en trois ans, a détruit la Turquie d'Afrique et la Turquie d'Europe la reconnaissance solennelle de l'intégrité de son domaine asiatique. L'Europe elle-même a tout intérêt à proclamer ce principe qui, dans cette région offre l'avantage d'être conforme au droit des nationalités et qui seul peut prévenir un partage dont les conséquences seraient plus redoutables encore pour la paix du monde civilisé que celles du partage de la Pologne. Or, l'Europe ne peut accorder cette garantie à la Turquie d'Asie que si elle a accompli son devoir et dans la mesure où elle aura tenu ses promesses à l'égard des Arméniens.

Par malheur, la diplomatie russe a toujours envisagé d'un mauvais œil une solution qui donnerait satisfaction aux Arméniens en les maintenant dans les cadres de l'Empire ottoman : ce qu'elle veut, c'est une Arménie forcée, par des souffrances intolérables, de se jeter dans les bras du tsar. Afin de lui donner un peu la pitié, le gouvernement russe a mis à la tête de ses provinces du Caucase, en la personne du comte Worouzof-Duschkof, un gouverneur qui affecte de ménager un peu ses administrés arméniens et de déployer même un certain libéralisme.

Tout cela devrait ouvrir les yeux aux Jeunes-Turcs, si quelque chose était capable de vaincre un aveuglement nationaliste. Ils persistent à repousser les seules mesures qui pourraient assurer à la fois le sort des Arméniens et la solidité de l'Empire ottoman. Comme de juste, la politique russe leur prête les mains.

A Constantinople, il s'est élaboré dans les ténèbres un complot duquel la France se serait rendue complice. Il s'agit de devancer l'action probable de la Conférence de Londres, laquelle exigerait, en échange d'une garantie de l'intégrité de la Turquie d'Asie, la création d'une grande province arménienne gouvernée sous le contrôle des puissances. Le ministère jeune-turc songerait à créer, par la réunion de six vilayets, deux ou trois provinces et à mettre à leur tête des gouverneurs et des fonctionnaires européens, mais choisis, nommés et révoqués par le gouvernement turc seul. Le politicien turc qui a pris l'initiative de ce plan aurait dit à ses collègues : « Il n'y a plus à l'heure actuelle qu'une force devant laquelle tout le monde s'incline, c'est celle du fait accompli : hâtons-nous de créer un fait accompli en Arménie »

S'il est vrai que la Russie s'est associée à ce mauvais coup en échange de quelques concessions, si surtout il est vrai que la France l'a ratifié moyennant salaire, ces deux puissances auront commis tout ensemble un crime et une faute sans excuse ; un crime, en trahissant tant de promesses et en livrant une nation martyre au bon plaisir de politiciens sans scrupules ; une faute, en rendant inévitable l'ouverture de ce partage de la Turquie d'Asie aussi contraire au droit des nationalités que néfaste pour la paix du monde.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

(de l'*Humanité*)

## Le bon fromage !...

Eliacin.

« De loin, il ressemble à M<sup>me</sup> Dieulafoy, de près, à un arriviste », disait de lui le directeur du *Rappel*, qui, à toutes distances, fait figure d'homme d'esprit. J'ai nommé M. Maurice Reclus, « cet enfant que M. Léon Bérard a eu de M. Barthou ».

De fait, notre président du conseil a pour lui des attentions de kangourou femelle. C'est ainsi que lorsque jadis M. Barthou, comme ministre des Travaux Publics du cabinet Clemenceau, présida au sabotage du rachat de l'Ouest, il le déposa, en partant, dans les antichambres du secrétariat général.

De là au cabinet de M. Léon Bérard, il ne fit qu'un saut. Mais les cabinets comme les secrétariats mènent à tout, à condition de ne s'y point éterniser. C'est à quoi M. Reclus n'a point manqué de songer.

Il est devenu difficile, à la suite des interpellations sur le favoritisme et des diverses réglementations qui en furent la conséquence, de caser confortablement de tout jeunes gens qui n'ont apporté dans les cabinets que leur valeur intrinsèque ou le titre d'expéditionnaire ou de rédacteur. Il faut faire des prodiges d'habileté et de diplomatie pour se glisser au bon moment et à la bonne place. Et il faut avoir été l'intendant du marquis de Villeneuve pour obtenir d'emblée une sous-préfecture. Encore est-ce là trop modeste satisfaction pour un protégé de M. Barthou. M. Reclus a trouvé mieux. Dix mille francs de traitement, cinq mille de frais de déplacement, l'hiver dans la Méditerranée, le printemps à Paris, l'été à la campagne et l'automne à la chasse. Telle est l'agréable existence qui s'offre à l'heureux titulaire de la direction de l'Office tunisien. Or, l'Office tunisien est vacant, par suite de l'élection de M. Ordinaire comme sénateur, de droite, naturellement.

Seulement M. Maurice Reclus est tout jeune encore, et sa compétence tunisienne est encore bien restreinte. De sorte que l'on a redouté que sa nomination, à la veille de la discussion du budget de l'Office, n'ait pour résultat de faire supprimer les crédits d'une institution dont l'utilité — en dehors de l'Office Colonial, est problématique. Aussi s'est-on avisé d'une ingénieuse ficelle. Il s'agirait d'installer dans le fauteuil de l'Office un vieux tunisien, tout proche de la retraite. Pour un ancien, le crédit voté sans hésitation ni murmure, et, lorsqu'il céderait la place, M. Maurice Reclus la trouverait chaude et capitonnée.

Et le tour serait joué.

Espérons ce pendant dit notre excellent confrère « Le Courrier Européen » que cette combinaison trop subtile restera à l'état de projet, ne serait-ce que pour le plaisir de lire encore dans les feuilles le récit des déplacements que fait périodiquement, au milieu des populations enthousiastes, M. Reclus, accompagné de M. Léon Bérard.

## Toujours Pichon-fout-le-camp

Un de nos confrères parisiens ayant posé une question au sujet d'une mission en pays étranger confiée à un personnage... sujet à caution, personne ne veut plus en prendre la responsabilité, Pichon moins que tout autre, c'est du reste une habitude... chronique chez ce fuyard qui ne se trouve bien que dans les caves les plus souterraines.

« Moi, je n'y suis pour rien », fait dire officieusement ou officiellement chacun de ceux qui se croient visés dans les « simples questions » de notre confrère.

M. Dumont reconnaît bien avoir donné une mission à un publiciste financier, mais jamais — fait-il assurer — il n'a permis de tenir les propos dont, à juste titre, s'est plaint M. Patchich, président du conseil des ministres de Serbie. M. Dumont a peu de mémoire, voilà tout ; d'autres en auront pour lui.

M. Pichon, lui, entend se dégager entièrement : « La mission était accordée par les Finances et les Affaires étrangères n'y furent mêlées en rien ; d'ailleurs, M. Pichon n'a aucunes relations avec le monde de la finance ! »

Pour un diplomate, M. Pichon aurait pu trouver mieux. Il oublie trop facilement que le « missionnaire officiel » qui se présentait au nom de la République Française fut présenté à Belgrade par notre chargé d'affaires. La légation de France à Belgrade ne dépendrait-elle plus du ministère des Affaires étrangères, mais de celui des Finances ? Quant « aux relations avec le monde de la finance », M. Pichon aurait tort d'insister. Sans remonter à la N'Goko Sangha, nul n'ignore que c'est parmi les financiers qu'il compte ses meilleurs amis, c'est avec eux qu'il dîne, qu'il voyage ou qu'il chasse. C'est bien son droit et nul ne peut, même si parfois il y trouve son compte, lui en faire un grief.

Seulement, quand une proposition, peu reluisante pour le pays, faite par un envoyé des Finances, présentée par un fonctionnaire des Affaires étrangères, menace de causer un gros scandale, il faut, n'en déplaise à MM. Dumont et Pichon, que chaque responsable en prenne sa part.

La décomposition

De M. G. Clemenceau, dans l'*Homme Libre* ;

« M. Barthou n'est président du Conseil que grâce au vote qui décréta la mort du quotient. Il le comprit si bien

que la première parole de sa déclaration aux Chambres fut pour en prendre acte et déclarer, en termes formels, qu'il lui était interdit d'envisager la résurrection d'un procédé électoral désormais hors de cause.

« Et maintenant, voici que, sans une parole d'explication, sans un essai de justification dans un sens ou dans l'autre, tous les ministres, M. Barthou en tête, votent pour le système électoral qu'ils ont délibérément condamné. Nous avons vu, dans ces derniers temps, de bien fâcheux spectacles, mais rien en core n'avait égalé ce tranquille cynisme de reniement.

« Et Ratier, qui fut l'âme de notre ligue « pour le maintien du suffrage universel », et l'onctueux Pichon, qui promena son jubilé oratoire dans tous les camps, demandant à l'aveugle du Pont-Neuf le chemin du quai d'Orsay, se sont associés, par la loi de la solidarité ministérielle, à la réputation de l'idée où ils n'avaient vu, faut-il croire, que matière à fructueuse exploitation.

« Cela passe la mesure de la somme moyenne d'impudence dont nos jeunes arrivistes eux-mêmes ont paru jusqu'ici disposer. Je n'ai plus d'indignation à leur offrir. De ce que j'en pouvais avoir, ils ont tout épuisé. »

## LE BAS DE LAINE FRANÇAIS

Un danger à éviter — un bon conseil

L'*Indépendance*, organe mensuel de la colonisation et du peuplement français en Tunisie, répond, sous ce titre, à l'article de fond de notre avant-dernier numéro, relatif aux établissements financiers. Nous lui passons la plume :

« Sous le titre : « *Etablissements financiers en péril* » la *Petite Tunisie Socialiste* publie un article que nous n'approuvons pas faute de compétence spéciale sur ces questions, mais où nous relevons, en l'approuvant, un pressant appel aux capitalistes français. Il y est exposé que les nations étrangères s'apprêtent à demander à l'épargne française la bagatelle de cinq milliards. Et il est rappelé que l'argent donné par la France va, bien souvent, faire fonctionner les établissements agricoles et industriels de l'étranger et contribuer ainsi à créer une concurrence désastreuse pour les Français.

« En faisant bien comprendre cela à l'épargne française, on peut espérer qu'elle consacra de préférence ses capitaux à faire prospérer l'agriculture et l'industrie françaises en France et aux colonies françaises. Celles-ci sont assez vastes et assez fécondes pour employer utilement pour tous la plus grande partie des capitaux français.

« En Tunisie, notamment, grâce à l'immatriculation foncière, les prêts sur immeubles urbains ou ruraux offrent une sécurité bien supérieure à celle que peuvent offrir les prêts sur hypothèques dans la Métropole. De plus, le taux de l'intérêt y est généralement de 20% plus élevé. L'argent rapporte beaucoup plus dans ce pays, en voie de rapide développement agricole et économique.

« C'est un fait incontestable et qu'il serait de l'intérêt général de faire connaître aux capitalistes français.

« L'Administration tunisienne, directement intéressée à la prospérité économique du pays devrait disposer d'un certain crédit pour la vulgarisation de cette idée en France.

« Ce serait de l'argent bien placé à tous les points de vue. »

## La Mutuelle de France et des Colonies

Joseph GIORDAN

Fut-il garçon de café, comme certains de ses biographes le prétendent ? Après tout, ce fut, peut-être, ce qu'il fit de mieux avant d'être honorable. L'honorable M. Giordan est aujourd'hui représentant de la Corse au Palais-Bourbon. La Chambre, dont la délicatesse ne dépasse pas cependant les bornes, le vomit une première fois. Mais les électeurs corses persistent dans leur geste désintéressé et le renvoient à nouveau siéger au bout du pont de la Concorde. La concorde finit toujours par triompher ! Par lassitude peut-être, et peut-être aussi, parce que des influences, assurément avouables, entrèrent en jeu, Giordan fut validé à la minorité de faveur, il n'en demandait pas davantage.

Il est des gens qui doivent se contenter de l'escalier de service. Et puis qu'on porte le facon...

Ainsi, M. Giordan coulait des jours heureux.

Les 513.000 sociétaires de la Mutuelle de France et des Colonies lui assuraient,

avec le confort ultra-moderne, les millions nécessaires pour faire taire les mauvais coucheurs.

Patras... L'homme de confiance de Giordan, l'agent de change Girinon, vient de lever le pied, laissant un passif de plusieurs millions. Pauvres, pauvres sociétés de la Mutuelle de France et des Colonies! Aviez-vous besoin de cette nouvelle croix?

A la faveur de ce scandale, un jour cru sera peut-être jeté sur l'hypocrisie des mutualistes. Depuis trop longtemps, sous le prétexte trompeur d'assurer aux humbles une retraite, des aventuriers s'assurent des rentes princières.

Mieux! Quand le vent des catastrophes souffle, les forbans de la philanthropie savent encore se retourner — ils l'en remontrèrent, ô Pégoud! — et jeter de la poudre aux yeux de leurs dupes.

voulez-vous savoir comment le philanthrope Giordan opère? Laissons parler les chiffres:

La Mutuelle de France et des Colonies, dont les affaires sont prospères, a recueilli, à l'aide d'une armée de courtiers, 1.255.000.000 de souscriptions. Vous lisez bien un milliard 255 millions. Et comme la charité bien ordonnée commande impérieusement de commencer par soi-même, M. Giordan a prélevé pour ses frais de courtoisie, d'administration, de publicité, d'élection et aussi pour son pain noir quotidien, 70 de cette somme fantastique, soit 87 millions 850.000 francs. Le chiffre est coquet et permet d'ajouter un peu de beurre à son pain noir.

La Mutuelle de France et des Colonies a vu en caisse 175 millions, ce qui avec les 87.850.000 francs prélevés pour l'usage individuel plus haut, porte à 262 millions 850.000 francs les sommes encaissées sur le montant total des souscriptions qui, nous l'avons dit, s'élève à un milliard 255.000.000. M. Giordan prélève donc chaque jour, pour les frais généraux de son opération et son usage personnel, 30 0/0 des sommes qu'il encaisse. Le prélèvement est coquet, si la rentrée des sommes restant à encaisser est aléatoire.

Avec une administration aussi généreuse pour ses frais de gestion, la faillite est inévitable. M. Giordan le sait. Mais que lui importe! Le roulement de fonds est si colossal que la déconfiture ne peut se réaliser que dans un temps assez éloigné... M. Giordan mort, mort et enterré. Après lui le déluge! Il aurait bien tort de se gêner. D'autant plus que M. Giordan ne s'endort pas sur ses lauriers et s'il n'a pu, malgré les efforts de M. Franklin-Bouillon, son homme de paille, dans l'ancien Radical, obtenir la croix, la croix des braves qu'il a bien méritée, il sait obtenir le silence de la presse d'affaires qui, hélas! remplace la presse d'idées de notre prime jeunesse.

Distribuer pour régner — telle est sa devise — et Rénier distribue la publicité à tour de bras.

C'est avec le sourire que nous voyons d'immenses placards remplir les colonnes des journaux, placards prônant les avantages de la Mutuelle de France et des Colonies.

Après la fuite de Girinon et la perte de nombreux millions, c'est tout à fait savoureux.

Mais que fait le gouvernement, l'Etat, sous la garantie duquel les sociétés comme la Mutuelle de France et des Colonies disent opérer?

Giordan a des défenseurs puissants. Mais Barthou laissera-t-il faire. Après avoir sauvé la patrie, consentira-t-il à sauver les poires juteuses qui y vont de leur bonne foi et de leur belle galette?

Les Chambres viennent seulement de rentrer. Faisons crédit, quelques jours encore, sur ce point, au Béarnais.

(Les Hommes du Jour)

## Crook-Notes

### Réunion publique

Samedi prochain, à 7 h. 30 du soir, au Café de la Bourse (salle réservée), 63, avenue Jules-Ferry, aura lieu une réunion publique organisée par un ancien instituteur français.

Objet de la réunion: « Le droit, la justice et la liberté sous la République. — Application de principes sociaux au régime démocratique. — Un cas spécial de déni de justice. — Appel à la solidarité humaine et républicaine pour le respect du droit et de l'application des lois. »

### Nouveaux journaux

Nous adressons nos vœux les plus sincères à notre confrère La Tribune Française, organe des intérêts de la Tunisie.

Nous souhaitons également bonne chance et succès au Cri de Bizerte, qui vient de faire son apparition chez nos voisins du chef-lieu maritime de l'Afrique du Nord.

### La Légion étrangère

Dimanche dernier, à 6 h. du soir, notre ancien collaborateur M. Joseph Louisadat, engagé volontaire au Maroc, en permission à Tunis, a fait, devant un auditoire très nombreux, composé en majeure partie d'anciens militaires de la Légion, une conférence très applaudie sur la Légion étrangère.

Avant et après lui prirent la parole

MM. le docteur Scialom, président de l'Amicale, le professeur Noël, qui fit l'historique de la Légion, et M. Rittig, secrétaire de la Société des anciens légionnaires de Tunis, représentant M. Gungl, président, qui s'était fait excuser.

Au moment où, en Allemagne, des hommes racolés dans des bouges quelconques, se prétendant anciens soldats de notre Légion, prennent la parole en public pour la dénigrer, il appartenait à un troupier de cette arme actuellement encore au régiment d'élever la voix pour démolir les arguments aussi faux que ridicules que, de l'autre côté du Rhin, on accumule contre nos deux régiments étrangers.

Cette conférence fut une belle manifestation patriotique dont chacun gardera un excellent souvenir.

Ajoutons que M. Louisadat est parti jeudi pour rejoindre son poste d'interprète auprès du conseil de guerre d'Oudjda, et qu'il nous enverra de temps à autre, sur le Maroc, des chroniques qui feront certainement plaisir à nos lecteurs.

### Les petits cadeaux

entretiennent l'amitié

La République portugaise offre à la France une statue de Camoëns qui sera érigée prochainement à Paris.

En retour, la République Française offre à la ville de Lisbonne un monument à Victor Hugo, et M. P. Deschanel, président de la Chambre des députés, a été invité par les Portugais à en poser la première pierre.

C'est la nouvelle que publiaient avant-hier les agences télégraphiques.

Echange de bons procédés. Comme on voit, en guise de cadeaux amicaux, les nations s'offrent aujourd'hui des statues de leurs grands hommes.

### Les partisans de la repopulation

Le croirait-on? Ce sont, à Tunis surtout, MM. les patrons et employeurs de toute espèce. Il faut voir avec quel amour ils incitent leurs ouvriers ou employés à « prendre femme », aidant parfois à trouver l'épouse désirée, se renseignant affectueusement, le mariage accompli, si la jeune femme est dans une position intéressante, si un enfant était né, si un autre était espéré, etc., etc.

A quoi donc attribuer cette sollicitude, tout au moins singulière?

Probablement à ceci: plus l'employé ou l'ouvrier sont chargés de famille, plus ils sont taillables, corvéables et exploitables à merci, plus bas ils courberont l'échine devant la férule patronale, plus sûrement ils supporteront toutes les fantaisies ou injustices de leur seigneur et maître.

Comprend-on maintenant le pourquoi de ce pseudo-intérêt des patrons pour la repopulation?

Un employé célibataire ou sans grandes charges familiales les enverrait... au bain à la première occasion et les « plaquerait » à la moindre injustice. Mais que voulez-vous que fasse un malheureux accablé d'enfants? Il supportera, il obéira, il léchera le bâton qui lui caresse les côtes; c'est l'idéal de l'esclave moderne et c'est ce que désirent MM. les exploitateurs.

### La chasse aux moineaux

de l'avenue Jules-Ferry

L'on sait que, depuis quelques jours, la Municipalité de Tunis a entrepris de débarrasser les arbres de notre belle promenade Jules-Ferry des pullulants moineaux qui, outre le bruit intense de leurs piailllements, laissent tomber leurs incongruités sur les passants.

Or, malgré les avis de notre édilité pour avertir de cette fusillade quotidienne, une bonne partie de la population n'en sut rien, et cette ignorance engendra le premier jour, mercredi dernier, une panique amusante.

On vit de tous côtés d'innombrables siciliens fuir épouvantés en annonçant à qui les interrogeaient que les indigènes s'étaient révoltés et allaient procéder à une deuxième édition du Djellaz.

On n'eut pas de peine à démontrer aux italiens que cette fusillade était uniquement destinée aux oiseaux et à remettre la tranquillité dans leur esprit.

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

ALGÉRIE — TUNISIE

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. Certains combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages circulaires dans le Livret-Guide Horaire P.-L.-M. en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques: 0 fr. 60, envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20 boulevard Diderot, à Paris, contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

## Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

## SPECTACLES & CONCERTS

### THÉÂTRE MUNICIPAL DE TUNIS

Bureaux: 8 h. Rideau: 8.30

Mardi 25 novembre 1913

Avec le concours de Mlle Victoria Fer et M. Lapelletier

## La Vie de Bohème

Comédie lyrique en 3 actes de Giacosa et Illica, musique de G. Puccini Orchestre sous la direction de M. CHE-RUBINI.

### Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique: M. Charles Afrigan Mardi 25 novembre 1913

Débuts de:

LES 6 NORETE GIRLS, chanteuses, danseuses anglaises.

Immense succès de:

LES SŒURS WITTUS, extraordinaires équilibristes sur fil de fer. — VANROIS, comique typique de l'Eldorado de Paris. — Mlle YVONNE LE GAEL, diseuse gala de la Scala de Paris.

Mlles Mignen Marcy, Odette Ramais, Yvette Derlys, Fernande Marigny, Stephanette, Jane Lery, chanteuses en tous genres.

PALMA-CINEMA, avec ses deux nouveautés et inédites.

Orchestre sous la direction de M. H. Magnani.

### Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Matinée enfantine à 3 h.30: soirées à 9 h.

### AVIS

## Administration des Habous

Il est donné avis au public que le Lundi 1<sup>er</sup> Décembre 1913, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, à l'adjudication de l'échange d'un tiers indivis d'un magasin, habous du rempart de Sfax, sis dans cette dernière ville, rue Ahmed-Bey, 18.

Montant approximatif des sommes à déposer:

Deux cents frs.....ci 200

Le Président des Habous  
C. SFAR

## Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage - TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples  
Vin de Piémont — Vin du Chianti

## GUIDE ROUGE

Indicateur complet des rues de Tunis avec tenants et aboutissants

PAUL MATTEI, propriétaire-éditeur

17, Rue de la Commission — TUNIS

Prix: Un franc

## Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

## Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

## J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

## Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

## A. DISEGNI RECEVEUR DE RENTES

2, Avenue de France - TUNIS

## Toutes Opérations Immobilières

MAISON DE CONFIANCE

## Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension: 55 francs

## Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

## AVIS

Mme Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une crèmerie ayant pour titre Au Déjeuner parisien, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste. Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

## Mesdames

## HEMAGENE TAILLEUR

Époques Douleureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. Aux Pharmacies à l'usage de Médecins, Pharmacies des Hôpitaux de Paris, Genève, 2 à 4 ans. La HEMAGENE agit sur les Phlegmes et les Hémorrhagies. Le mardi 25. Brochure explicative gratuite. Demander à P. TAILLEUR, pharmacien à VERT (Seine-et-Oise).

Dépôt principal à Tunis: Pharmacie FATTAGIOLI, av. de France, 7

## VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

## SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISSON" qui vous rendront toute 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL ACOUSTICON COMPANY,

6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

Lire:

## L'Humanité

Directeur: Jean JAURÈS

## La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

## Le Courrier Européen

Directeurs: André Morizet et Paix-Sesilles

8, Boulevard des Italiens — Paris

## LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

## "Les Annales Sociales"

COLONIALES & ÉTRANGÈRES

Paris — 4, Rue Joseph-Bara — Paris (VI<sup>e</sup>)

## MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Pharmacie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelatecci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset, Champignons et Spatenbräu. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Av. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

## INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 13, route de l'Ariana (en face le Cimetièr)

## Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. — E. GIRAUD

## P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants: 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur; 3<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés dour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demands de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

## LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France

à Paris: au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, Annemasse, etc., etc.

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, J. GELMUTRAPAK

# OXYGENEE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES  
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent  
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire  
BONNENFANT, administrateur  
Boxes — Chenil — Pension pour  
Chevaux et Chiens  
ROUTE DE L'ARIANA

## CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

### CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

### CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes,  
sabots, galoches, chaussons

### CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

## Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.  
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.  
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

## Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français  
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches 19 h. s.

de MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.

de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

de MARSEILLE, tous les jeudis à 5 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à 3 h. s.

de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.

de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif), tous les vendredis à 8 h. soir.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux: PEDELUPÉ Frères.

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAK

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
CHANGE DE MONNAIES  
Garde de Titres et Objets précieux  
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## CRÉDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque. Escomptes, Recouvrement.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.  
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques.  
Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1861 - Capital : 500.000.000

Siège social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE et SFAK

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourse — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de Crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Les Placements Exceptionnels

5 %, net d'impôt, sans courtage  
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

## BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

## Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

### F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISONS A DOMICILE

## HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales  
Graisses consistantes  
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

## Droguerie HABILIS

TUNIS — 94, rue de Portugal angle rue de Belgique  
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

### G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

### Paul POTIN

DÉPÔT : rue de Turquie au Port

BUREAU : 22, rue Es-Sadikia

TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2, réseau d'Hamam-Lif.

## AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôt avenue de Londres prolongée : 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

## MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAK

Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

TUNIS — 5, Rue St-Charles, 5 — TUNIS

## R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

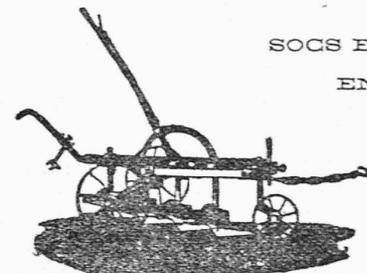
R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés

99, rue de Portugal — TUNIS

## Déchaumeuse RICHTER

SOCS ET VERSOIRS

EN ACIER



Catalogue spécial franco sur demande

## L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & C<sup>ie</sup>

Avenue de Carthage — TUNIS

## DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,  
les Marines de guerre et Marchande,  
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.  
graissent leurs machines avec les HUILES MINÉRALES AMÉRICAINES

## VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

et reconnaissent TOUS la SUPÉRIORITÉ des LUBRIFIANTS FABRIQUÉS par la

"VACUUM OIL COMPANY"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

MAISON A. MODIGLIANI

AGENT GÉNÉRAL ET DÉPÔTITAIRE POUR LA TUNISIE :

5, rue Saint-Charles — TUNIS

Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Boulangerie-Pâtisserie Confiserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 WAGNER & C<sup>ie</sup> Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

BRIOCES, CROISSANTS, ZWIEBACHS

Crissini de Turin — Nouilles fraîches

PÂTISSERIE DE PREMIER ORDRE, CONFISERIE & CHOCOLATS DES PREMIÈRES MARQUES

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

Dépôt exclusif des Produits Alimentaires antidiabétique de la GLUTINERIE St-Louis de Marseille

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villédon

# TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

Seul Hôtel à Tunis avec ascenseur — Tout confort moderne